

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE DELEGATION MALGACHE EN VISITE D'ETUDE A L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET IMPOTS INDIRECTS

DU 24 OCTOBRE AU 04 NOVEMBRE 2016

Dans le cadre du renforcement du partenariat et de la coopération douanière entre le Royaume du Maroc et la République de Madagascar, une importante délégation malgache, conduite par le Directeur Général des Douanes M. Rabenja Eric NARIVONY et composée de responsables douaniers ainsi que de représentants de l'administration fiscale, effectue une visite d'étude auprès des services de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) du 24 octobre au 04 novembre 2016.

Cette visite qui s'inscrit dans le cadre d'un projet gouvernemental de réforme et de modernisation de l'Administration des Douanes de Madagascar, en partenariat avec la Banque Mondiale, a pour objectif de s'enquérir de l'expérience marocaine reconnue au niveau régional et international dans certains domaines douaniers.

Avec un système d'information conforme aux normes internationales, le Maroc a un retour d'expérience honorable en matière de contrôle par analyse des risques et d'échange automatisé d'information avec les partenaires.

L'expertise de l'ADII dans les domaines de la facilitation des procédures douanières et du partenariat avec le secteur privé et les avancées qu'elle a réalisées en la matière constituent également une référence que des organisations internationales souhaiteraient voir partager avec d'autres administrations douanières. Il importe de souligner, à cet effet, que grâce aux efforts consentis par la Douane dans ce domaine, le Maroc peut s'enorgueillir d'enregistrer un taux élevé de conformité aux dispositions de l'Accord de l'OMC sur la Facilitation des Echanges (AFE).

Ce sont là, autant de domaines ayant fait l'objet d'échange entre les responsables des douanes marocaines et malgaches.

Par ailleurs, la délégation malgache s'est aussi enquis du dispositif de gestion stratégique et du processus de professionnalisation de la gestion du capital humain, élément central de la réforme.

Lors de cette visite, des rencontres avec de hauts responsables ont eu lieu et des déplacements sur le terrain ont été programmés au port de Casablanca, dans des Magasins et Aires de Dédouanement, à Tanger Med et auprès de quelques unités de production soumises à la taxe intérieure de consommation pour voir le fonctionnement du système de marquage fiscal.

Il importe de signaler que dans le cadre de la coopération Sud-Sud, la Douane marocaine a accompagné, au cours des quatre dernières années, une quinzaine d'administrations partenaires.

Soulignons enfin que la Douane marocaine a su au fil des années se forger une image positive auprès de plusieurs pays grâce au processus de modernisation qu'elle a engagé et qui a produit des effets probants tant au niveau de la facilitation du commerce transfrontalier qu'au niveau de la lutte coordonnée contre les grands trafics.